

Dossier de presse



ASSOCIATION RÉGIONALE
DES PARCS, JARDINS ET PAYSAGES
DES PAYS DE LA LOIRE

Inventaires et biodiversité dans les jardins des Pays de la Loire 2011- 2013



Région
PAYS DE LA LOIRE

Contact presse

Manolie Ortiz de Zarate - 06 307 00 517

apjpl.manolie.ortizdezarate@gmail.com

un projet ambitieux pour encourager et valoriser la gestion écologique des jardins

Contexte

La Région des Pays de la Loire, dans le cadre de sa *Stratégie régionale en faveur de la biodiversité* engagée depuis 2006, a mandaté l'Association Régionale des Parcs, Jardins et Paysages des Pays de la Loire pour accompagner huit jardins en région dans une démarche d'excellence environnementale, en s'appuyant sur l'expertise du réseau de la CR LPO Pays de la Loire et de ses «Refuges LPO», premier réseau de jardins écologiques en France (11 800 propriétaires), permettant à chacun d'entreprendre des actions concrètes de protection de la biodiversité. Cela répond également aux attentes des propriétaires et gestionnaires de parcs et jardins, facilitant la distinction de ces jardins déjà engagés dans la dynamique et candidats au label EcoJardin.

Le 15 juin 2011, Plante et Cité et ses partenaires ont élaboré collectivement un référentiel national de gestion écologique, outil d'aide à la décision pour les gestionnaires d'espaces verts (référentiel EcoJardin). Celui-ci a vocation à servir de guide pour la gestion de tout type d'espace vert et l'attribution du label national EcoJardin.

Objectifs

- Notre programme d'accompagnement personnalisé des huit jardins partenaires vise des objectifs ambitieux :
- **rendre accessible le référentiel EcoJardin** et faciliter son appropriation par les propriétaires et gestionnaires de parcs et jardins. Un accompagnement personnalisé sera prodigué, qui tiendra compte des contraintes paysagères et socio-économiques de chaque site
 - **améliorer la biodiversité dans huit jardins des Pays de la Loire**, par l'adoption de la Charte «Refuges LPO», de pratiques plus respectueuses de l'environnement. Des bio-indicateurs seront définis et suivis, pour mesurer l'impact des actions entreprises au fil du temps
 - **obtenir une labellisation** pour les huit jardins

partenaires

- **communiquer auprès du grand public en matière de politique environnementale** et de biodiversité. Des animations spécifiques seront mises en place dès la saison 2012, dans les jardins participant à l'opération (spectacles, expositions, ateliers...).
- **encourager l'adoption de bonnes pratiques de gestion** au sein de la filière «parcs et jardins». Ce projet est une expérimentation qui pourra être dupliquée dans d'autres jardins. L'expérimentation permettra de communiquer sur ce projet auprès de tous les autres jardins, de faire évoluer petit à petit les mentalités vers une démarche environnementale et de constituer un réel maillage «écologique» parmi nos parcs et jardins.

Programme de travail

- **Un inventaire de la flore et de la faune** par un technicien de la LPO et/ou de MNE dans les jardins sélectionnés de septembre 2011 à septembre 2012.

Ces inventaires seront menés tous groupes taxonomiques confondus :

- ✓ Avifaune : observation, écoute
- ✓ Odonates : capture au filet des adultes, recherche d'exuvies, capture de larves
- ✓ Rhopalocères (papillons de jour) : itinéraires échantillons dérivés du protocole STERF
- ✓ Orthoptères
- ✓ Amphibiens/reptile : observation directe, filet troubleau, écoute des chorus (batraciens)
- ✓ Mammifères : indices (empreintes, crottes, reliefs) avec une attention portée aux chauves-souris, notamment par une recherche dans les combles des bâtiments anciens
- ✓ Flore : recensement par type d'habitats, relevés phytosociologiques

Les inventaires couvriront l'ensemble d'un cycle annuel, de façon à tenir compte des différentes périodes d'activité des espèces (reproduction,

migration, hivernage, périodes de floraisons...).

- **Un accompagnement personnalisé** pour l'appropriation des sept autres thématiques du référentiel EcoJardin. La planification et l'intégration du site, le sol, l'eau, les équipements et matériaux, les matériels et engins, les formations et l'accueil du public.

- **L'adoption concertée d'un plan de gestion ambitieux et réaliste**, tenant compte des contraintes paysagères et socio-économiques préalablement identifiés.

- **L'accompagnement des jardins dans la recherche de solutions** pour améliorer la qualité de la gestion et la biodiversité. Les propriétaires/ gestionnaires seront encouragés au cas par cas à :

- ✓ renoncer aux produits chimiques : utiliser des produits bio, les auxiliaires du jardin, des associations de plantes, des techniques manuelles...
- ✓ créer des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore locales : créer de petits aménagements dans le jardin comme sur le bâti (mares, nichoirs...), aménager des milieux favorables (prairie naturelle fleurie, friche, haie...) laisser évoluer naturellement la « banque de germes » présente dans le sol, planter des espèces locales, etc.
- ✓ assurer une tranquillité des lieux
- ✓ réduire la consommation d'eau : arrosage le soir, paillage, récupération des eaux pluviales
- ✓ améliorer son sol par un engrais naturel
- ✓ réduction et revalorisation des déchets

- **La mise en place d'actions de sensibilisation** des publics à la biodiversité dans les jardins (ateliers, expositions itinérantes, spectacles...).

- **L'obtention d'un label** pour les huit jardins participants.

Partenaires

Les huit jardins participant au projet reflètent la diversité de l'offre touristique en matière de parcs et jardins :

- le Parc de la Chantrerie à Nantes (Loire-Atlantique)
- le Parc des Oblates à Nantes (Loire-Atlantique)
- le Jardin Camifolia à Chemillé (Maine-et-Loire)
- le Jardin du Grand Boulay à Denazé (Mayenne)
- le Jardin du Musée Robert Tatin à Cossé-le-Vivien (Mayenne)
- le Jardin Mosaïque à Asnières-sur-Vègre (Sarthe)
- le Jardin des Olfacties à Coex (Vendée)
- le Jardin du Prieuré à Réaumur (Vendée)

Une caution scientifique et technique avec la CR LPO Pays de la Loire et son réseau d'associations départementales, qui bénéficient d'une importante expertise en matière de biodiversité et de plans de gestion des milieux.

Le soutien de la Région Pays de la Loire. En effet, le travail mené s'inscrit parfaitement dans la stratégie régionale en matière de biodiversité : il contribue à la sensibilisation des propriétaires d'espaces naturels (axe 1 du plan régional), encourage les actions en faveur de la biodiversité (axe 3) et propose des actions et outils pédagogiques de sensibilisation pour le public (axe 6). C'est pourquoi le projet bénéficie du soutien du Conseil régional dans le cadre de l'appel à projet «Biodiversité».

Calendrier

15 avril 2011
Lancement du projet

Septembre 2011
✓ Début des inventaires scientifiques de la biodiversité aux jardins,
✓ Phase d'appropriation du référentiel EcoJardin par les propriétaires/ gestionnaires de jardins
✓ Evaluation des jardins selon les grilles du référentiel

Été 2012
Programmation d'animations spécifiques sur le thème de la biodiversité

Septembre 2012
Elaboration concertée de plans de gestion des jardins

Janvier 2013
Début de la mise en œuvre des plans de gestion

Printemps 2013
Audits de labellisation EcoJardin

Été 2013
Présentation des plans de gestion et sensibilisation des publics à la préservation de la biodiversité et à ses indicateurs

Le porteur de projet

L'Association Régionale des Parcs, Jardins et Paysages des Pays de la Loire

Créée en 2003, l'Association régionale des Parcs, Jardins et Paysages des Pays de la Loire rassemble de nombreux passionnés de jardins et des personnes motivées par ses programmes d'actions dans les champs environnementaux, paysagers, culturels, sociaux et touristiques.

En partenariat institutionnel avec la Région Pays de la Loire, l'APJPL est engagée dans des actions d'envergure, pour animer les parcs et jardins, aller à la rencontre des publics, améliorer la qualité de l'offre culturelle et touristique et sensibiliser au développement durable.

Depuis 2006, l'APJPL est dotée d'un comité technique qui expertise les parcs et jardins de la région et dispense des conseils personnalisés pour améliorer la qualité de l'offre touristique.

Des actions ciblées pour l'environnement, la culture et la solidarité
Depuis 2011, l'APJPL est structurée en commissions, qui réalisent des actions ciblées pour :

- sensibiliser les jardins et leurs publics à la préservation de la biodiversité et à la gestion écologique des parcs et jardins
- améliorer la qualité de l'offre culturelle et patrimoniale, avec notamment l'organisation de spectacles aux jardins
- améliorer la communication des jardins
- aller à la rencontre de tous les publics, en particulier les scolaires, les personnes en situation de handicap, de précarité, etc...

Des rendez-vous réguliers aux jardins

Chaque année, notre association participe à l'organisation de deux grands événements : le Neurodon et les Rendez-vous aux jardins

le Neurodon

Cela concerne la solidarité. Il s'agit d'une ouverture exceptionnelle de jardins le 1er week-end de mai pour soutenir financièrement la recherche sur les maladies du cerveau.

les Rendez-vous aux jardins

Opération nationale proposée par le Ministère de la Culture et de la Communication, les Rendez-vous aux Jardins lancent la saison de visite des parcs et jardins.

Des efforts constants pour améliorer et diversifier les jardins ouverts au public

L'acteur financier

Le Conseil Régional des Pays de la Loire

Un soutien apporté à des projets locaux pluriannuels en matière de préservation et de mise en valeur de la biodiversité

La Région des Pays de la Loire et ses partenaires se sont engagés en 2006 dans la mise en œuvre d'un plan d'actions 2010-2012. Ce plan d'actions a pour objectif de constituer un cadre fédérateur de toutes les actions futures en matière de préservation et de valorisation de la nature sur le territoire ligérien.

Validé en janvier 2010, ce plan régional d'actions en faveur de la biodiversité s'appuie sur la définition et le suivi d'indicateurs pertinents permettant à terme de mesurer périodiquement l'évolution de la biodiversité en Pays de la Loire. Depuis, la Région des Pays de la Loire apporte son soutien à la mise en œuvre de projets pérennes d'études, de protection et de valorisation de la biodiversité régionale, portés par les collectivités locales et le monde associatif.

Le plan régional prévoit d'accompagner différents types d'actions, telles les inventaires et suivis scientifiques préalables à l'élaboration d'un plan de gestion et à la mise en œuvre de travaux de restauration et de gestion des milieux, les travaux de restauration et de gestion des milieux respectant les enjeux patrimoniaux et socio-économiques préalablement identifiés et les aménagements de protection et de valorisation (équipements, outils de communication et de valorisation pédagogique, etc.).

A l'exception des zones humides (11% de la surface régionale et 2ème région française pour l'étendue de ce type de milieu), la Région des Pays de la Loire possède un des plus faibles taux d'espaces naturels remarquables au regard des autres régions françaises. Toutefois, les enjeux régionaux en termes de biodiversité restent conséquents.

C'est pourquoi, la Région a souhaité renforcer son action sur des territoires labellisés pour leurs enjeux écologiques majeurs. Il s'agit des réserves naturelles régionales qui peuvent être labellisés par la Région, et des Parcs naturels régionaux (Brière, Normandie Maine et Loire Anjou Touraine et à terme le marais poitevin), puisque près de 13% du territoire sont classés en PNR, véritables laboratoires du développement durable avec parfois une expérience de près de 30 ans.

La Région développe également une dynamique partenariale avec le secteur associatif en faveur de la biodiversité, notamment par :

- des conventions avec des chefs de files pour synthétiser les connaissances environnementales à l'échelle régionale sur le littoral, la Loire, le bocage, les zones humides, la forêt, la faune et la flore.
- un appel à projets annuel en faveur de la biodiversité, destiné à soutenir les projets associatifs les plus innovants en la matière.

Le partenaire technique

Les Associations locales LPO Anjou, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée et l'association Mayenne Nature Environnement ont créé la **Coordination Régionale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux des Pays de la Loire** afin de mutualiser leurs moyens, renforcer l'action des cinq associations sur l'ensemble du territoire régional, avoir une meilleure représentation vis-à-vis des partenaires régionaux, permettre une meilleure prise en compte de la biodiversité et des écosystèmes dans la Région et être force de propositions en vue d'élaboration d'orientations régionales auprès des collectivités et services de l'Etat.

Les autres partenariats engagés par la CR LPO Pays de la Loire

D'autres projets et partenariats ont été engagés à l'échelle régionale avec GDF-SUEZ Pays de la Loire, ERDF Pays de la Loire, RTE Ouest, EDF Pays de la Loire, France Télécom Pays de la Loire, ASF..., avec pour objectif d'influer pour une réelle prise en compte de la biodiversité dans les stratégies d'entreprises.

La Coordination Régionale LPO Pays de la Loire

La convention de partenariat avec la Région Pays de la Loire

La CRLPO Pays de la Loire et la Région des Pays de la Loire ont engagé, sur une première période 2006/2007/2008, un partenariat autour de l'amélioration des connaissances de la faune régionale, aboutissant à une hiérarchisation des enjeux liés à la biodiversité sur le territoire régional. Pour la période 2009/2010/2011, la convention de partenariat s'est prolongée, la Région entendant mettre en place une véritable stratégie régionale en faveur de la biodiversité, autour de quatre enjeux identifiés et d'un plan régional d'actions. Parmi ces enjeux : Favoriser la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques, Préserver les habitats et espèces et constituer un réseau régional de sites prioritaires (RNR), Améliorer et structurer la connaissance, Sensibiliser le public et former les acteurs et usagers des espaces de biodiversité.

Le parc des Oblates Nantes (loire atlantique)

Nantes offre à ses habitants un patrimoine vert exceptionnel auquel ils sont très attachés. 1000 hectares d'espaces verts sont accessibles au public, soit 37 m² par habitant, plus de 100 parcs et jardins (218 hectares), 46 km de promenades naturelles, 345 hectares d'espaces boisés classés, 1 million de plantes produites par an pour assurer le fleurissement de la ville. Depuis plus de 120 ans, la congrégation des franciscaines Oblates a su conserver cette splendide propriété sur les hauteurs de Sainte-Anne, contemporaine du tissu industriel nantais.

Dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme, la Ville a inscrit un emplacement réservé pour un futur parc public. C'est dans la continuité de la maison de l'apiculture, maison implantée en 2002, au pied du couvent, que la ville souhaite acquérir 2,4 hectares pour l'ouvrir aux Nantais.

Là aussi le projet est de partir de cette histoire particulière telle qu'elle s'est écrite dans le site et en révéler les qualités :

- relier le site aux réseaux des espaces verts municipaux

- ouvrir le parc à des usages urbains, en faire un parc public
- tout en maintenant la possibilité pour la Congrégation de se doter d'une vraie maison de retraite.

Par ailleurs, ce parc d'environ 24 000 m² sera un excellent support pour l'activité de la maison de l'apiculture. C'est également un des composants du parcours de la biodiversité.

L'idée est de mettre en réseau, d'est en ouest, des sites remarquables. En effet, les rives de la Loire, la prairie de Mauves, la Petite-Amazonie et le parc du Grand Blottereau témoignent de l'interpénétration de la ville et de la nature dont elle est devenue un refuge.

Les Oblates et la promenade jusqu'au square Maurice-Schwob par la corniche en constitueraient un tronçon clé.



Le parc de la Chantrerie Nantes (loire atlantique)

Ce parc, à l'extrême nord de la commune de Nantes et à 6 km à vol d'oiseau du centre ville, est situé sur la rive gauche de l'Erdre, «la plus belle rivière de France» d'après François 1er.

Faisant partie d'un grand domaine de 37 ha acquis par la municipalité en 1972, une moitié a été aménagée en parc public, l'autre a permis de recevoir l'Ecole Nationale Vétérinaire.

A la veille de la Révolution, la Chantrerie était une propriété du Chapitre de la Cathédrale (la tradition veut que «Chantrerie» vienne de «chantre»). Le château est assez récent, ce n'est qu'après 1825 que l'architecte nantais Etienne Blon fait construire un bâtiment ne comportant que le rez-de-chaussée actuel. Avec la construction de l'étage, c'est en 1860 que le château prend sa place parmi les «folies» de la vallée de l'Erdre. En 1872, le paysagiste Dominique Noisette, concepteur du parc de Procé à Nantes et du parc du château de La Gacherie à La Chapelle sur Erdre, dessina le parc. Et la ville de Nantes achète la propriété en 1972.

Le parc actuel garde en mémoire le dessin de Dominique Noisette: tracé des allées, massifs boisés. Certains arbres étaient présents avant le travail du paysagiste : chênes pédonculés, châtaigniers, platanes. D'autres, les cèdres de l'Atlas, les cyprès chauves, les séquoias toujours verts, ont vraisemblablement été plantés par Noisette. Les vieux châtaigniers sont particulièrement remarquables à La Chantrerie. L'un d'eux, âgé de plus de 1000 ans, est un des plus vieux de la région.

De nouvelles plantations sont effectuées régulièrement afin de renouveler les boisements vieillissants: plusieurs opérations ont été effectuées avec la participation des enfants des écoles de Nantes.

Depuis 1984, les enfants des CM1 et des Maternelles de Nantes viennent découvrir à la Ferme de la Chantrerie les êtres vivants (animaux et végétaux) d'une ferme traditionnelle, leurs conditions et milieux

de vie. Cette activité se concrétise par deux démarches complémentaires :

- une approche sensorielle et une réflexion sur le vivant
- une recherche du fil conducteur entre produit transformé, plus familier pour l'enfant, et produit d'origine

L'enfant a besoin de toucher, de sentir, d'expérimenter... Les animateurs de la Ferme d'Eveil essayent, selon le thème, de répondre à cette attente, incitant l'enfant à utiliser ses organes de perception. L'activité, adaptée aux saisons, se déroule sur l'ensemble de l'année scolaire :

- ✓ le potager
- ✓ l'apiculture
- ✓ l'élevage et les techniques de la ferme
- ✓ la laiterie
- ✓ la vie à la ferme (pour les classes maternelles)

Le château de La Chantrerie, Monument Historique depuis 1997, accueille le siège d'Atlanpole, créée par les collectivités de l'estuaire, pépinière de projets destinés à fortifier le tissu économique à partir d'innovations mises au point dans les labos de recherche des grandes écoles.



Le jardin secret du grand Boulay Denazé (mayenne)

Situé dans la campagne mayennaise à 2 km du village de Denazé, ce jardin, principalement entouré de cultures céréalières, a été créé par un couple d'amateurs passionnés.

Le bocage, en partie disparu, les a incité à faire de ce jardin de 1,5 ha qui ne cesse d'évoluer, un refuge pour la faune locale. Au fil des années, les massifs s'agrandissent et les végétaux sont de plus en plus diversifiés. Henri et Patricia ont créé ce jardin à leur image et souhaitent faire part de leurs expériences du jardinage éco-responsable et partager des idées simples afin que les visiteurs puissent s'en inspirer.



La façon de jardiner a évolué complètement vers un jardinage respectueux de la nature :

- suppression des produits phytosanitaires, des herbicides et des engrais chimiques
- désherbage manuel
- valorisation de tous les déchets du jardin en compost ou en paillage
- paillage de tous les massifs, avec notamment des copeaux de bois d'aulne achetés auprès d'un agriculteur biologique
- arrosage uniquement des plantations de l'année
- très peu de plantes annuelles au profit de vivaces et bulbes bien moins gourmands en eau
- réalisation d'hôtels pour insectes et de jachères fleuries apportant gîte et couvert à nos auxiliaires du jardin
- le fond du jardin est plus naturel, sauvage avec sa haie bocagère, sa petite forêt et son massif de plantes d'ombre
- deux ruches sont accueillies dans le jardin.

Dans les dernières réalisations, des toilettes sèches ont été construites, leur mode d'emploi expliqué aux visiteurs.

En 2010, le jardin a reçu 7 800 visiteurs, et l'Association des Amis du Jardin Secret souhaite partager son expérience de l'éco-jardinage avec le plus grand nombre. Une attention toute particulière est accordée au jeune public, près de 730 scolaires en 2010. Et pendant l'hiver, l'équipe du jardin a réalisé des fiches pédagogiques adaptées à chaque cycle.

Les visites sur les abeilles rencontrent un vif succès auprès des adultes, lors des récoltes de miel. Des visites guidées sont organisées sur le jardinage éco-responsable, les auxiliaires du jardinier, les différents paillages... Le jardin continue sa démarche et sa communication en matière de respect de l'environnement. Après 2 800 visiteurs en 2010 avec la fête des plantes «Jardinage éco-responsable», l'association poursuit en 2011 avec «Accueillir la biodiversité au jardin». L'objectif est de sensibiliser les visiteurs au respect de l'environnement.

Dans le cadre de la semaine de la Fête de la Nature et des rencontres LPO Refuge en Mayenne, le jardin (refuge LPO) a ouvert ses portes pour des visites conférences le dimanche après-midi sur le paillage, l'économie d'eau, le compostage, la gestion différenciée des espaces et le rôle des auxiliaires.

Le jardin du musée Robert Tatin Cossé le Vivien (mayenne)

Robert Tatin a inscrit son oeuvre au coeur du bocage mayennais. Cette quête d'harmonie, entre expression artistique et nature exubérante, demeure primordiale. Du petit jardin potager qui jouxte la maison jusqu'au domaine actuel de plus de 5 ha acquis par la commune, les espaces n'ont pas cessé d'évoluer. Les principaux aménagements autour du musée ont été réalisés à partir de 1997 pour valoriser et préserver l'identité de l'oeuvre et les souhaits de l'artiste. Composer des espaces fleuris, boisés... comme un prolongement visuel, intellectuel et spirituel de cette oeuvre. Aussi conception, mise en place et entretien du paysage et des jardins sont réalisés par l'équipe du musée, avec le soutien ponctuel (tontes, tailles...) du service des espaces verts de la commune.

Afin de préserver environnement et harmonie avec le paysage, les végétaux «sauvages» sont privilégiés. L'objectif est également de conserver des variétés devenues rares, la plus grande diversité possible, offrir à la faune locale un habitat et permettre à l'ensemble de s'épanouir à son rythme.

Trois types d'espaces se dégagent :

- les jardins situés dans ou à proximité immédiate de l'oeuvre. Composés de parterres et de jardins aux contours précis, ils sont conçus en même temps que les sculptures, partie intégrante de l'oeuvre. Se mêlent plantes vivaces taillées chaque année, annuelles disposées en respectant la forme de leur parterre, fleurs des champs perturbant par leur turbulence la rigueur de l'ensemble. Des allées décorées lient ces espaces bordés de mousses, lichens et fougères. Les surfaces engazonnées, tondues afin de dégager visuellement le musée, se tapissent de trèfles, pâquerettes et violettes.
- les espaces intermédiaires, de plus grande surface, sont dispersés sur le site et reliés par des chemins. Plus champêtre, la végétation est dense et variée. L'intervention humaine demeure très discrète et nécessite une très grande vigilance. Le choix des végétaux dominants est très aléatoire, dépendant des événements climatiques. Les semis se font naturellement, ces jardins sont très évolutifs. Un fauchage est réalisé en

automne pour favoriser la reproduction.

- les espaces bocagers sont les plus vastes étendues, la nature est plus libre, exubérante et généreuse. En sont exclus les végétaux trop colonisateurs mettant en péril la survie des autres espèces. Hormis les tailles des arbres et des haies bocagères, la main de l'homme est invisible. Le sol est couvert d'herbes hautes, refuge idéal pour la petite faune. L'occasion de découvrir un patrimoine naturel devenu rare en lien avec la campagne environnante.

Ces espaces ne sont bien sûr pas figés, évoluant au fil des saisons et peuvent être réorganisés pour mieux adhérer à la compréhension de l'oeuvre. Le jardin offre une figuration concrète des rapports toujours dynamiques et fluctuants entre nature et culture. La volonté est de créer un espace cohérent autour d'une oeuvre unique.



Le jardin Mosaïque Asnières sur Vègre (sarthe)

Le Jardin Mosaïque est un jardin écologique de 2,5 ha de création récente. Installé sur les hauteurs d'Asnières sur Vègre, il marie esthétique et maintien de la biodiversité sur une grande superficie en utilisant les techniques fondamentales de l'agriculture biologique. Initialement conçu pour servir d'écrin à un projet de chambres d'hôtes il a été ouvert au public pour la première fois en 2009. Il se veut pédagogique et montrer qu'on peut, chacun à l'échelle de son jardin, favoriser le maintien de la petite faune et de toutes ces plantes sauvages trop souvent appelées mauvaises herbes alors qu'elles peuvent être si bénéfiques et décoratives...

Déroutant ! Telle est souvent la première impression des visiteurs. En effet, le Jardin Mosaïque n'est pas un jardin conventionnel.

Ni jardin à la française, ni jardin à l'anglaise, il présente des parterres de vivaces, une roseraie regroupant une collection de roses anciennes et un potager atypique basé sur les associations végétales bénéfiques. Mais l'ensemble s'imbrique dans une mosaïque d'arrière-plans sauvages et de prairies naturelles.

Une grande superficie du jardin est constituée en réserve pour favoriser au maximum le maintien ou la réintroduction de la faune et de la flore sauvage. Un verger multi espèces permet de réduire les maladies et insectes nuisibles en jouant sur la dispersion géographique : pommiers, poiriers anciens côtoient les cerisiers, pêchers de vigne et pruniers sur la même parcelle.

Ici, la nature a le dernier mot. Un chardon Marie surgit inopinément au beau milieu d'un massif, il est le bienvenu car il allie esthétique et intérêt médicinal...et est en voie de disparition. Le sédum condamné à ne jamais fleurir sur le bord de nos routes par le fauchage précoce retrouve enfin la

capacité de s'épanouir et d'effectuer son cycle complet au milieu de nos parterres et de la prairie mise en réserve.

L'ensemble du jardin ainsi que le verger et les prairies sont conduits selon des techniques écologiques.

Les produits phytosanitaires, désherbants et engrais chimiques sont bannis à 100%. La lutte contre les prédateurs se fait essentiellement en jouant sur la dispersion géographique des espèces et variétés ainsi que sur les associations bénéfiques (notamment au potager). Si nécessaire, des pulvérisations à base de savon noir sont utilisées sur les pucerons. Les cheveux sont utilisés pour repousser les lapins. Les plantes trouvent en grande partie leur force et équilibre dans les fumures organiques et dans un sol riche en vie microbologique.



Le jardin Camifolia Chemillé (maine et loire)

Au cœur de la vallée de l'Hyrôme, à flanc de coteau, Camifolia est un jardin d'environ 3,5 ha. Depuis 2008, c'est un Etablissement Public de Coopération Culturelle qui gère le jardin Camifolia ainsi qu'un autre lieu important du territoire chemillois, le théâtre Foirail.

Fruit d'un héritage culturel lié au domaine des plantes médicinales et d'un site aux caractères géographiques forts, Camifolia, jardin des plantes médicinales et aromatiques de Chemillé, valorise un patrimoine végétal emblématique et offre à la capitale des plantes médicinales, un lieu de référence. Ouvert au grand public, aux professionnels du végétal et aux scolaires, il accueille de nombreuses animations familiales et pédagogiques autour du végétal et de l'environnement.

Jardin touristique et pédagogique, Camifolia constitue aussi, par sa situation géographique, le long de la Vallée de l'Hyrôme, un corridor écologique structurant pour le territoire. C'est pourquoi l'équipe du jardin a à cœur de préserver et de développer la biodiversité sur son site, dans le cadre d'un jardin évolutif, accueillant et captivant. Aujourd'hui, sur le parcours de visite, Camifolia communique sur la culture biologique du jardin, la mise en place des plantes compagnes, la diversité végétale et sur le développement de la biodiversité dans les jardins.

Depuis 2008, et son remaniement paysager, l'équipe du jardin a mis en place une gestion durable du jardin. Il n'utilise plus de produits phytosanitaires, le désherbage se fait manuellement, à l'aide d'un désherbeur thermique à flamme ou à la binette et à la grelinette. Pour faciliter ce travail, différents paillages sont introduits dans les massifs, permettant également une meilleure protection des plantes face au froid, à la chaleur, conservant mieux l'humidité dans les sols.

Une attention particulière est portée aux différents milieux du jardin, avec un mode de gestion adapté à chaque espace : jardins en terrasse et coteau arboré sont entretenus



manuellement, les arbres y sont remarquables, en port naturel, et les massifs diversifiés. Au cœur des plantes médicinales très mellifères, une ruche a été installée et en fond de vallée, la zone inondable du jardin avec des arbres de bord de rivière (Aulne, frêne, saule...). Un bief, canal à pente faible, parcourt le lieu, une végétation spontanée et adaptée s'y développe. Ce dernier est fauché avec une exportation de la matière à l'automne. Véritable lieu de vie du jardin, une mare accueille de nombreuses espèces de libellules, des grenouilles vertes, quelques poissons.

Camifolia nécessite un arrosage régulier pour maintenir une visite de qualité. L'attention est portée sur une utilisation économe et durable de l'eau : arrosage automatique de nuit, arrosage partiel des pelouses, escalier d'eau en circuit fermé, récupération de l'eau de pluie du parking et du toit végétalisé. Les jardiniers bénéficient de formations régulières sur la connaissance des outils de gestion pour le développement écologique du jardin (CNFPT).

L'équipe de l'EPCC Théâtre Foirail Camifolia est une équipe pluridisciplinaire qui développe champs pédagogiques, culturels et touristiques via leur spécificité végétale. La biodiversité au jardin est un des éléments fédérateurs des projets de développements environnementaux.

Le jardin du Prieuré Réaumur (vendée)

Habité pendant des siècles par des hommes qui priaient, méditaient et chantaient, il se dégage une ambiance de recueillement, de méditation, et de psaumes à l'adresse de Dieu. Les nombreux oiseaux apportent par leurs chants une atmosphère remarquable. Les nombreux bancs de pierre permettent aux visiteurs de se reposer. Classé à l'inventaire des Monuments Historiques, parc et bâtiments sont préservés.

L'élément le plus remarquable du Prieuré est, indiscutablement, sa topographie. Trois terrasses successives de 18, 45 et 83 mètres, un talus boisé de 32 mètres qui descend à pic sur le Lay.

Et puis le Grand Affiage d'un demi-hectare... Entouré de terrasses sur trois côtés, l'ensemble forme un genre de cloître dans la nature. On en descend par des pentes douces, conçues sans doute pour avoir accès par charrette ou brouette.

Près du Grand Affiage s'étire une allée d'essences diverses de vieux arbres (platane, tilleuls, chênes, marronniers, etc...). Au delà des herbages s'étendent des bois et tout au fond deux étangs.

La descente vers la rivière est abrupte et boisée. On peut y découvrir des buis arborescents pouvant atteindre deux à quatre



mètres. Le long de la rivière, une allée très bucolique et un peu sauvage repose d'un jardin supérieur très ordonné.

Depuis la première grille, les alignements d'ifs bordent l'allée qui mène au bout de la propriété et le regard, au dessus du bois des guichelennes, s'échappe au loin vers la campagne de Montournais et le village des Ouzignères.

La décision de réhabiliter ce lieu a été prise il y a douze ans. Il fallait s'inspirer d'un jardin de monastère, d'où la réalisation du jardin du Grand Affiage.

Evidemment, dès le départ, l'idée était un jardin naturel, dans lequel il n'y aurait pas la moindre utilisation de produits chimiques. Il était important également de préserver les oiseaux, les laisser en paix. C'est donc tout naturellement que le jardin est devenu refuge LPO et que la biodiversité y est préservée.

Des collections particulièrement riches de plantes à parfum, des condimentaires, des légumes, surtout anciens, des fleurs s'entremêlent dans les haies, les bordures et les massifs du Grand Affiage.

Ouvert largement au public, ce lieu est l'histoire du village. Le passage de chemins pédestres en marge de la propriété y est autorisé tout au long de l'année.

Le jardin des Olfacties Coex (vendée)

Ancien jardin communal à la française, le Jardin des Olfacties est aujourd'hui un parc de 5 ha sur la thématique des plantes à parfums et à senteurs. Près de 3000 variétés de plantes sont mises en scène dans des successions d'ambiances différentes et les visiteurs passent en moyenne 2 heures pour profiter pleinement du site. Seul parc en Vendée parrainé par les Jardins Botaniques de France et de Francophonie depuis 11 ans, il est situé à 15 km de la mer, dans une zone très touristique et reçoit près de 33000 personnes dont les recettes de billetterie et de produits dérivés permettent l'entretien du site.

En 2010, le passage à la Gestion différenciée du site a significativement changé l'équipe de nouvelles méthodes de travail en plus du désherbage manuel sur les 5 ha. Il faut en effet respecter l'environnement, d'une part, et garantir la beauté du site pour les visiteurs qui n'aiment pas voir les mauvaises herbes, d'autre part.

Le travail se fait en alliance avec les auxiliaires... Prenons par exemple la Chrysope aux yeux d'or. Cet insecte, inoffensif pour les humains, contrôle les différents ravageurs qui menacent nos plantes : pucerons, cochenilles, thrips, acariens... Ses larves sont prédatrices pendant 5 à 6 semaines et vont dévorer 50 à 60 pucerons chacune par 24 heures, principalement, pendant la nuit.

Ainsi, en Mai dernier, près de 3000 œufs ont été déposés dans différents endroits du jardin. Des abris ont été disposés dans le site pour protéger les chrysopes pendant l'hiver. Ils sortiront au printemps pour se reproduire.

Le jardin favorise l'aide des plantes. Par des traitements à base de plantes et faits « maison », l'équipe du jardin ne cherche plus à tuer mais à réguler les parasites. Ils permettent de renforcer les défenses naturelles des plantes mais demandent plus de persévérance. Des économies sont réalisées et ils sont inoffensifs pour les humains comme pour les animaux. Enfin ces produits sont biodégradables à 100%.

Afin d'optimiser la gestion de l'eau, un effort important a été fourni pour installer un réseau d'arrosage, fonctionnant essentiellement la nuit. Parallèlement, cette action est complétée

par le paillage des massifs.

Nous apportons une grande attention à la communication auprès de nos visiteurs. Afin de sensibiliser le grand public, très consommateur de pesticides dans les jardins, la démarche est expliquée dès l'entrée du site mais aussi à travers une exposition sur le thème des insectes et la diffusion de films.



Pour la saison 2011, des massifs de fleurs ont été créés, avec différents types d'abris d'insectes. Enfin, les visiteurs sont invités à recenser les papillons et les bourdons avec des grilles de comptage remises à l'entrée. Même le jeune public reçoit des informations sur la protection de l'environnement soit par nos visites pédagogiques soit par le biais de nos grilles de jeux à compléter tout au long du parcours. Ce travail de médiation est important car il démontre que la beauté d'un jardin peut être maintenue tout en respectant l'environnement.

Région des Pays de la Loire

1 rue de la Loire - 44200 Nantes - 02 28 20 50 00
Direction Environnement et Projet de territoire
Président : Jacques Auxiette
Responsable des milieux naturels : Cyril Bellouard

Association Régionale des Parcs, Jardins et Paysages des Pays de la Loire

APJPL - 6 Chemin Port la Grimaudière - 44240 La Chapelle sur Erdre - 02 40 29 74 42
Président : Etienne de Quatrebarbes
Responsable Commission Environnement et Formation : Philippe Grandry
Chargée de mission : Manolie Ortiz de Zarate
06 307 00 517 - apjpl.manolie.ortizdezarate@gmail.com

Coordination Régionale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux

CR LPO - Maison de la Confluence - 10 rue de Port Boulet - 49080 Bouchemaine
Président : Gildas Toublanc
Coordinateur régional : Mickaël Potard
06 45 72 16 02 - mickael.potard@lpo.fr

Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement

URCAUE des Pays de la Loire
Maison de l'Architecture, des Territoires et du Paysage
312 avenue René Gasnier - 49100 Angers
02 41 22 97 61 - Fax : 02 41 22 97 60 - www.urcaue-paysdelaloire.com
contact@urcaue-paysdelaloire.com

CAUE de Vendée

45 boulevard des Etats Unis - BP 685 - 85017 La Roche sur Yon Cedex
02 51 37 44 95 - Fax : 02 51 44 83 26 - www.caue85.com
Référente du dossier Paysagiste : Gaétane de La Forge
gaetane.de.la.forge@caue85.com

Plante & Cité Ingénierie de la nature en ville

Plante et Cité - 3 rue Fleming - 49066 Angers Cedex 1
02 41 72 17 37 - Fax : 02 41 72 25 67 - www.plante-et-cite.fr
Ingénieurs chargées d'études : Aurore Micand - Camille Jouglet
aurore.micand@plante-et-cite.fr - camille.jouglet@plante-et-cite.fr

Loire Atlantique - 44

Le Parc de la Chantrerie - Route de Gachet - 44000 Nantes
Responsable : Benoît Lesme - benoit.lesme@mairie-nantes.fr
www.nantes.fr

Le Parc des Oblates - Chantenay - 44100 Nantes

Responsable : Jacky Malinge - jacky.malinge@mairie-nantes.fr
www.nantes.fr

Maine et Loire - 49

Le Jardin Camifolia - 11 rue de l'Arzillé - 49120 Chemillé

Responsable : Marc Angelucci - 02 41 498 498 - info@theatre-foirail-camifolia.com
www.theatre-foirail-camifolia.com

Mayenne - 53

Le Jardin du Grand Boulay - Route de Pommerieux - 53400 Denazé

Responsable : Patricia Sidler - 06 43 90 90 00 - contact@grandboulay.fr
www.grandboulay.fr

Le Jardin du Musée Robert Tatin - La Frénoise - 53230 Cossé le Vivien

Responsable : Bruno Godivier - 02 43 98 80 89 - museetatin@cosse-le-vivien.fr
www.musee-robert-tatin.fr

Sarthe - 72

Le Jardin Mosaïque - La Salle - Route de Poillé - 72430 Asnières sur Vegres

Responsable : Philippe Grandry - 0 243 925 235 - philippe.grandry@wanadoo.fr
www.lejardinmosaïque.com

Vendée - 85

Le Jardin des Olfacties - Place de l'Eglise - 85220 Coëx

Responsable : Cécile Petit - 02 51 55 53 41 - info@lejardindesolfacties.com
www.lejardindesolfacties.com

Le Jardin du Prieuré de St-Pierre - 2 rue du Prieuré - 85700 Réaumur

Responsable : François Garret - 02 51 63 36 41 - 06 82 06 64 92 - sci.le.prieure@wanadoo.fr
www.prieuresaintpierre.com



ASSOCIATION RÉGIONALE
DES PARCS, JARDINS ET PAYSAGES
DES PAYS DE LA LOIRE



APJPL - 6 chemin Port La Grimaudière - 44240 La Chapelle sur Erdre - 02 40 29 74 42

Responsable du projet

Philippe Grandry - 0 243 925 235 - philippe.grandry@wanadoo.fr

Contact presse

Manolie Ortiz de Zarate - 06 307 00 517 - apjpl.manolie.ortizdezarate@gmail.com

